

COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers Municipaux :

Séance du 23 juin 2016

sous la présidence de Monsieur Bernard TRITSCH, Maire

élus en fonction : 27
présents : 20
excusés : 7 dont 5 procurations
absent : /



3^{ème} QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2015

3.1 Budget principal

M. le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2015 dont les membres du Conseil Municipal ont été destinataires le 16 juin 2016.

A l'issue de cette présentation, M. le Maire quitte la salle de séances et Mme TRENDEL, Adjointe, est désignée Présidente de séance.

Elle demande au Conseil Municipal de statuer sur le compte administratif en question et cela conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal :

- vu les explications apportées par le Directeur Général des Services en réponse aux questions posées en séance ;
- statuant sur le compte administratif de l'exercice 2015 ;
- à l'unanimité des voix ;
- prend acte que la note de présentation synthétique conforme aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sera mise en ligne sur le site internet de la commune ;
- approuve le compte administratif (Budget Principal) de l'exercice 2015 dont les résultats peuvent être présentés comme suit :

A. Section de fonctionnement

Par délibération du 12 juin 2014, le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de clôture du service extérieur des pompes funèbres (SEPF), supprimé en 2013, au budget principal de la commune pour un montant de 432,41 €.

Clôture du SEPF (2013) :	+ 432,41 €
Résultat de clôture au 31/12/2014 :	+ 860 232,58 €
Part affectée à l'investissement :	<u>- 668 600,23 €</u>
Excédent de fonctionnement reporté :	+ 192 064,76 €

Recettes de l'exercice 2015 :	+ 5 363 769,58 €
Dépenses de l'exercice 2015 :	- 4 439 976,97 €

Résultat de clôture au 31/12/2015 : + 1 115 857,37 €

B. Section d'investissement

Résultat de clôture au 31/12/2014 : + 1 380 399,77 €

Recettes de l'exercice 2015 :	+1 780 520,15 €
Dépenses de l'exercice 2015 :	- 3 208 836,44 €

Restes à réaliser en recettes :	+ 25 000,00 €
Restes à réaliser en dépenses :	- 868 000,00 €

Résultat de clôture au 31/12/2015 : - 890 916,52 €

C. Total du budget :

Excédent de fonctionnement :	+ 1 115 857,37 €
Déficit d'investissement :	- 890 916,52 €

Excédent global : + 224 940,85 €

Après l'adoption du Compte Administratif, M. le Maire revient en salle de séances et le Conseil Municipal :

- à l'unanimité des voix ;
- décide de prélever la somme de **890 916,52 €** de l'excédent de fonctionnement et de l'affecter au financement de la section d'investissement ;
- approuve également le compte de gestion 2015 du Budget Principal produit par M. Luc ROUSSET, Receveur Municipal.

Ce document n'appelle pas d'observation sur la tenue des comptes qui sont identiques à ceux présentés par M. le Maire, ordonnateur.

Pour extrait conforme :
Village-Neuf, le 28 juin 2016

Le Maire :


 Bernard TRITSCH

Acte certifié exécutoire
A compter du 28 juin 2016

Village-Neuf, le 28 juin 2016



Le Maire :
Bernard TRITSCH



